

UGA-UNSA

Syndicat des attachés statisticiens de l'INSEE



**Union Générale des Attachés
Statisticiens de l'INSEE**

Timbre Y 602

88 avenue Verdier - CS 70058 - 92541 Montrouge cedex

Pour suivre notre actualité : <http://www.uga-insee.fr/>

**Un déroulement de carrière plus linéaire et
sur au moins deux grades pour tous les attachés !**

Le syndicat UGA-UNSA est très sensible au déroulement de la carrière des attachés. Il a œuvré pour nombre des avancées dont ont bénéficié les attachés, le **principalat** dans les années 1980 et plus récemment le **3^{ème} grade (hors classe)** qui améliore sensiblement la situation des agents en fin de carrière. **Outre la mise en œuvre du 3^{ème} grade pour les attachés statisticiens, l'UGA a également obtenu que le nombre de postes ouverts à ce grade soit saturé les deux premières années de la mise en place de ce nouveau grade, grâce à l'action de nos représentants. L'an dernier, aucun de nos représentants n'a siégé et nous avons pris acte que le nombre de postes ouverts n'a pas été saturé.**

Il s'est par ailleurs positionné en faveur du décret **Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR)**, qui prévoit notamment une revalorisation des indices bruts et majorés des grilles, via un transfert « primes-points » et la création d'une cadence unique d'avancement d'échelon. Ce décret permet en outre aux attachés statisticiens principaux de gagner un échelon supplémentaire de fin de carrière. *Le décret PPCR prévoit par ailleurs une « garantie de carrière sur au moins deux grades » (voir notre information du 14 février 2018 sur notre site).*

**L'UGA est pleinement favorable à un déroulement de carrière plus linéaire
et sur au moins deux grades pour tous les attachés !**

Nous défendons que la mesure du protocole PPCR visant à porter une attention particulière pour la promotion au grade supérieur des agents situés depuis plus de trois ans au dernier échelon de leur grade soit mise en avant ;

Nous défendons en CAP que les attachés ayant une ancienneté de 10 ans dans le grade, dès lors qu'ils occupent un poste d'attaché confirmé, bénéficient d'un passage au principalat, pour que les attachés au dernier échelon de leur grade ne restent pas des années sans considération !

Nous défendons en CAP que les attachés ayant occupé au cours de la carrière au moins deux postes d'administrateur soient promus dans le corps des administrateurs ou dans celui de la hors-classe attaché ;

Nous revendiquons que l'administration sature les postes ouverts au 3^{ème} grade ainsi que les postes de niveau hors échelle.

UGA – UNSA Bulletin d'adhésion 2018

(à découper et à renvoyer à notre adresse avec un chèque d'un montant de 90 euros)

NOM :PRENOM :
e-mail :